

- Q.- Après que vous avez été "dischargé", Hétu,  
qu'est-ce que vous avez fait?  
R.- Après que j'ai été "dischargé?"  
Q.- La première fois?  
R.- Je me rappelle pas, monsieur.  
Q.- Vous êtes-vous enrôlé après ça?  
R.- Oui, monsieur.  
Q.- Vous vous êtes enrôlé pour aller avec qui?où?  
R.- Dans les Parachutistes.  
Q.- On vous a envoyé où?  
R.- Aux Etats-Unis.  
Q.- Pourquoi êtes-vous revenu de là?  
R.- Les médecins américains m'ont retourné.  
Q.- Etiez-vous en santé?  
R.- J'étais en santé, j'avais rien.  
Q.- Qu'est-ce que vous avez fait après ça?  
R.- Après ça j'ai été au Dépôt pour passer un  
examen à Montréal, pour ma "discharge".  
Q.- Ils vous ont envoyé au Dépôt pour avoir votre  
"discharge"?  
R.- Oui.  
Q.- Avez-vous eu votre "discharge"?  
R.- .... (le témoin ne répond pas).

PAR LA COUR:-

- Q.- Avez-vous compris la question?  
R.- Non, monsieur.  
Q.- Le Défenseur vous a demandé si vous aviez eu  
votre "décharge"?  
R.- Oui, monsieur.

INTERROGE PAR L'OFFICIER DEFENSEUR:

- Q.- Quel âge aviez-vous quand vous vous êtes  
enrôlé?  
R.- Seize ans.  
Q.- C'était en quelle année?  
R.- 1941.  
Q.- Avez-vous déjà eu des maux de tête?  
R.- Mal à la tête? des fois j'ai mal à la tête.